LAISSEZ-LES GRANDIR ICI!

février 2011
Bulletin numéro 8

Bulletin RESF42

Réseau Education Sans Frontières de la Loire

En Bref…

CHANGEMENT POUR LES PERMANENCES

Elles devraient se tenir à partir du mois de mars au local de l'association Solidarité Rroms, 20 rue Rouget de l'Isle à St Etienne.

RAPPEL

Penser à soutenir des actions hors du département, voir sur le site RESF : www.educationsansfrontieres.org

- **URGENT REAGIR !!**
- **PETITIONS**
- La campagne Jeunes majeurs, lycéens sans papiers 2010-2011" se poursuit

---

CERCLES DE SILENCE

Il y a plus de trois ans s'est tenu le premier cercle pour dénoncer l'enfermement systématique des sans papiers dans les Centres de Rétention Administrative. Aujourd'hui, présents dans plus de 160 villes en France ils regroupent 8 à 10 000 personnes chaque mois.
www.placeauxdroits.net/cercle/

A Saint-Étienne le dernier mardi du mois de 18 à 19H

Firminy, par sa réactivité et son importance, soutien exemplaire à deux familles menacées d'expulsion.

→ 17 novembre 2010 : 50 participants autour des 2 familles dont la situation a été signalée suite à la permanence hebdomadaire du Réseau Education Sans Frontière (RESF) où elles se sont rendues le 12/11. ***Collégiens, Lycéens, Parents, Enseignants, Elus représentant la Municipalité, Membres d'Associations décident de créer un Comité de soutien aux familles ARSAKAEV et PETROVIC***. La poursuite de la scolarisation des enfants, dans 5 établissements différents de Firminy, est la motivation centrale de cette décision. Une pétition est décidée et 2 rendez-vous donnés les 19 et 20 novembre.

→ 19 novembre 2010 : ***Lancement de la pétition*** (ci-jointe en version papier mais aussi en ligne via le Réseau RESF) avec une centaine de participants qui décident, par groupes (élèves, parents, enseignants, …) d'écrire des lettres au Préfet de la Loire, dans la foulée du Maire de Firminy, pour que les familles puissent continuer à vivre dans notre ville.

→ 20 novembre 2010 : ***Présence festive et déterminée*** du Comité de soutien ***sur le marché*** avec vente de gâteaux (collecte financière pour aider les familles, 900 € récoltés), participation d'une chorale et signature de la pétition par près de 500 citoyens sollicités notamment par de nombreux collégiens et lycéens motivés pour soutenir leurs camarades concernés.

→ 23 novembre 2010 : le Comité de soutien s'organise autour des 1 500 signatures de pétition déjà enregistrées. ***Une entrevue*** sera ***demandée au Préfet*** pour une délégation de 6 personnes représentant les différents collectifs. ***La question du logement*** est abordée car la famille Petrovic (6 personnes, dont 4 enfants) est logée dans une chambre d'hôtel de 9m2, ce qui est notamment incompatible avec la scolarisation des enfants. D'autres actions sont envisagées pour maintenir la mobilisation.

→ 29 novembre 2010 : Nouvelle réunion du Comité pour un point de la situation des familles avec des recours déposés par rapport à leur demande d'asile, mais aussi point des actions : attente suite aux contacts de la Préfecture, accord pour organiser des dons dans la perspective de financer des solutions de logement, décision d'une ***soirée cinéma au Majestic*** autour du Film « Les Mains en l'Air » de Romain Goupil (voir affiche ci-joint). Une nouvelle réunion, le 6 décembre, finalise la préparation de cette soirée.

→ 9 décembre 2010 : ***222 entrées payantes pour le film***, suivi d'une présentation de la situation des demandeurs d'asile en France puis des actions du Comité de soutien. Plusieurs personnes formalisent leur accord pour des dons financiers.

→ 14 décembre 2010 : 40 participants à une nouvelle réunion : le Préfet a informé le Maire qu'il étudiait les dossiers mais toujours pas de rendez-vous, alors que le ***cap des 2 000 signatures*** a été ***franchi***. Une piste de logement se concrétise, proposé par la paroisse. La famille Petrovic pourrait y être logée, tandis que la famille Arsakaev peut rester au CADA jusqu'au 15 janvier 2011. Afin d'organiser le soutien aux besoins des familles, notamment en matière de logement, le principe de la création d'une Association est décidé.

…/…

ARRESTATIONS DANS LES ECOLES

On se souvient de la forte mobilisation d'il y a quelques années lorsque la police venait arrêter des familles à la sortie des écoles… parfois même à l'intérieur de celles-ci.

Cette pratique referait-elle surface? Une situation semblable vient de se reproduire en Haute-Loire –

www.educationsansfrontieres.org/article33568.html

Restons vigilants !

N'hésitez pas à vous joindre à nous !

Contactez-nous à :

RESF 42
Resf42@yahoo.fr
04 77 41 33 21
06 16 36 73 41
Bourse du travail
4 cours Victor Hugo
42000 St Etienne

RESF Montbrison
04 77 76 21 86
resf42montbrison@no-log.org

RESF Rive de Gier
09 64 02 87 44

RESF Loire Nord
resf.loire.nord@free.fr
18 Rue de Cadore
Maison de la Paix
42300 Roanne

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

→ 20 décembre 2010 : ***Assemblée Générale du « Comité de parrainage de familles demandeurs d'asile du Canton de Firminy »***. Un Conseil d'Administration de 10 membres se réunit et les statuts sont déposés en Préfecture pour la déclaration de l'Association, désormais effective. Plus de 30 personnes y ont d'ores et déjà adhéré.

La famille Petrovic quitte l'hôtel le 25 décembre pour emménager dans l'appartement qui a été meublé par les bénévoles pour les accueillir.

Ce qu'est un parrainage citoyen

Ce parrainage est un acte militant et symbolique, en aucun cas un acte légal, accompli dans la maison commune, la mairie, en présence du maire de la commune, qui atteste l'engagement pris par des élus, des citoyens, en vue :

- de permettre à la famille parrainée d'échapper à la fatalité qui voudrait qu'elle doive rester dans l'ombre et vivre dans la peur du fait de ses origines ou de sa nationalité
- d'attester publiquement que les parents et les enfants qui constituent cette famille créent réellement des liens et tissent des réseaux d'amitié au sein de notre société, et en particulier au sein de notre commune
- de soutenir cette famille dans ses démarches de régularisation et dans sa volonté d'intégration et de scolarisation
- de poser un acte de vigilance et de résistance face à une politique d'exclusion, de non respect des personnes et de renvoi au pays.

Ce parrainage n'est pas un engagement de prise en charge matériel, financier de logement ou juridique. Ces engagements peuvent prendre d'autres formes d'organisation citoyenne, à l'instar du Comité de parrainage des familles demandeurs d'asile du canton de Firminy ou d'autres associations caritatives ou de soutien

"L'homme qui déplace une montagne commence par déplacer les petites pierres"

Confucius

PUBLICATIONS - ARTICLES

Liberté de circulation : un droit, quelles politiques ?

Par son sujet, cet ouvrage est emblématique des objectifs de la nouvelle collection du GISTI "*Penser l'immigration autrement*"**.** La liberté de circulation est en effet aux antipodes des référentiels gouvernementaux actuels, mais n'est pourtant plus une simple revendication de groupes militants isolés. Nombre de chercheurs et d'organisations internationales (UNESCO, PNUD…) appellent d'ailleurs à « lever les barrières » www.gisti.org/spip.php?rubrique8

Aide Médicale d'Etat : Menace sur la santé des étrangers

Un rapport dissimulé pour une réforme dévastatrice : atteinte à la démocratie.

Un rapport officiel vient démonter la récente réforme de l'AME. Daté de novembre 2010, il conclut au caractère marginal de la fraude et s'oppose à la mise en place d'un « droit d'entrée » dans le dispositif. Il a été sciemment dissimulé pour faire passer la réforme www.actupparis.org/spip.php?article4354

Projet de loi relatif à l'immigration à l'intégration et à la nationalité

Au prétexte de la transposition de directives européennes, cette nouvelle réforme du Ceseda (Code de l'entrée et du séjour des étrangers) constitue un nouveau durcissement de la politique de l'immigration : diminution des garanties procédurales des migrants, nouvel allongement de la durée de rétention, interdiction de retour... http://www.gisti.org/spip.php?rubrique448